



## Salaire et arret de travail

Par **aurore**, le **19/01/2008** à **18:22**

actuellement en accident du travail depuis le 14/11/2007 pour harcèlement moral (en attente de la décision de la cpam qui aura lieu le 23/01/2008), mon employeur a savoir la poste ne m'a pas versé mon salaire et me convoque ala direction pour les motifs suivants: absences irregulieres et suspicion de declaration mensongere d'accident du travail.je tiens a preciser que tous mes arrêts ont ete déposés en recommandés.  
peut-il me supprimer l'integralité de mon salaire en ayant une subrogation?